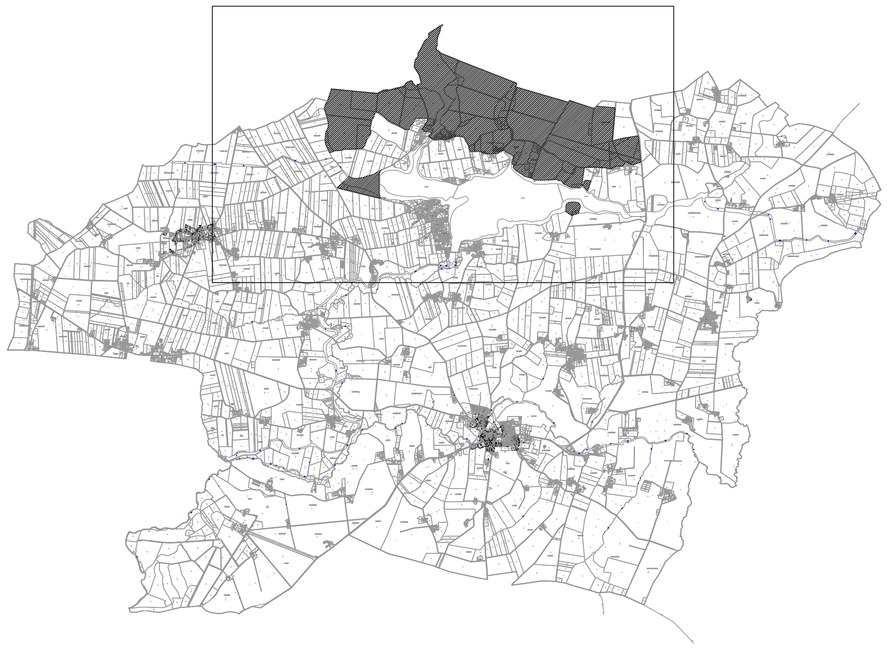
Périmètre au sein duquel s'exerce le droit de préemption
du Conseil Départemental au titre des Espaces Naturels Sensibles



Département : Loire-Atlantique

Joué-sur-Erdre

PLAN LOCAL D'URBANISME

Droit de préemption du Département au titre des espaces naturels sensibles

Echelle : 1 / 5 000

Arrêté le : 24/06/2019
Approuvé le : 22/06/2020
Modification n°1 le :
Modification n°2 le :
Modification n°3 le :
Modification n°4 le :

Vu pour être annexé à
la délibération du Conseil Municipal
en date du : 22/06/2020

A+B
Urbanisme & Environnement
Bel Air - Route du Temple
44270 Saint-Même-le-Tenu